

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHÉMINES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tenue le **5 juillet 2022** à 19h00 heures, à la salle du conseil de l'édifice municipal sous la présidence de madame Lucie Gagnon, mairesse, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 - Madame Nancy Dumas
Siège #2 - Monsieur Ariel Bilodeau
Siège #3 - Madame Colette Brulotte
Siège #4 - Monsieur Sylvain Gilbert
Siège #5 - Monsieur Bernard Giguère
Siège #6 - Monsieur André Boutin

Sont absents :

Les membres présents forment le quorum. Madame Janick Roy, directrice générale par intérim, agit comme secrétaire.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la mairesse, Madame Lucie Gagnon déclare la séance ouverte, il est 19h00.

2022-07-135

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : MADAME COLETTE BRULOTTE

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 7 juin 2022**
 - 3.2 - Séance extraordinaire du 7 juin 2022**
 - 3.3 - Suivi des procès-verbaux**
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 4.1 - Comptes du mois**
- 5 - CORRESPONDANCE**
 - 5.1 - Bordereau des correspondances**
- 6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE**
- 7 - ADMINISTRATION**
 - 7.1 - Fermeture du bureau municipal du 23 juillet au 7 août inclusivement**
- 8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE**
- 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE**
 - 9.1 - Rapport du directeur incendie**
- 10 - VOIRIE**
 - 10.1 - Rapport de voirie, d'entretien des bâtiments et des terrains**
 - 10.2 - Ouverture des soumissions pour la pompe trailer Thibault (bertha)**
 - 10.3 - Acceptation de l'offre de service de WSP pour les services professionnels de plans et devis pour le dossier de réfection et asphaltage du rang Saint-Louis**
 - 10.4 - Dépôt d'une demande d'aide financière pour la réfection du rang St-Louis**

10.5 - Programme d'aide à la voirie locale - Projets particuliers d'amélioration pour les projets d'envergure ou supramunicipaux

11 - LOISIRS ET CULTURE

11.1 - Rapport annuel 2021 de la bibliothèque Liratu

11.2 - Service de garde au camp de jour

12 - DÉVELOPPEMENT

13 - URBANISME

14 - HYGIÈNE DU MILIEU

15 - VARIA

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2022-07-136

3.1 - Séance ordinaire du 7 juin 2022

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 juin 2022 dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR BERNARD GIGUÈRE

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2022 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-07-137

3.2 - Séance extraordinaire du 7 juin 2022

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 7 juin dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR ARIEL BILODEAU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 juin 2022 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.3 - Suivi des procès-verbaux

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2022-07-138

4.1 - Comptes du mois

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR ANDRÉ BOUTIN

QUE la liste des comptes du mois de juin 2022 présentée aux membres du conseil soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 82-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

Comptes: 149
973.76\$

19
Salaires: 779.21
\$
Total: 169
752.97\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5 - CORRESPONDANCE

5.1 - Bordereau des correspondances

Lecture de la correspondance est faite par la secrétaire.

Une lettre de remerciements est adressée au Conseil municipal pour les fleurs offertes pour le monument du 100e de l'Église.

6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE

7 - ADMINISTRATION

7.1 - Fermeture du bureau municipal du 23 juillet au 7 août inclusivement

Le bureau ainsi que le comptoir postal seront fermés du 23 juillet au 7 août inclusivement.

Les colis seront dirigés au bureau de poste de Ste-Rose.

8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

9.1 - Rapport du directeur incendie

10 - VOIRIE

10.1 - Rapport de voirie, d'entretien des bâtiments et des terrains

2022-07-139

10.2 - Ouverture des soumissions pour la pompe trailer Thibault (bertha)

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue;

CONSIDÉRANT QUE la valeur offerte est acceptable:

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR SYLVAIN GILBERT

D'ACCEPTER la soumission de M. Jean-Pierre Lajoie au montant de 1 050\$ + taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-07-140

10.3 - Acceptation de l'offre de service de WSP pour les services professionnels de plans et devis pour le dossier de réfection et asphaltage du rang Saint-Louis

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite entreprendre les démarches pour la réfection et l'asphaltage du rang St-Louis;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue parmi les quatre firmes invitées;

CONSIDÉRANT QUE ladite soumission est jugée conforme:

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR BERNARD GIGUÈRE

D'ACCEPTER l'offre de services de WSP pour les services professionnels de plans et devis pour le dossier de réfection et asphaltage du rang Saint-Louis au

montant de 76 458.38 \$ (taxes incluses);

QUE les coûts reliés aux services professionnels pour ce projet soient remboursés par le programme TECQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-07-141

10.4 - Dépôt d'une demande d'aide financière pour la réfection du rang St-Louis

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague a pris connaissance des modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et que, le cas échéant, celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale ou triennale du plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE le chargé ou la chargée de projet de la municipalité, M. Charles Jacques, ing., représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- - - l'estimation détaillée du coût des travaux;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR: MADAME NANCY DUMAS

QUE le Conseil municipal de Saint-Louis-de-Gonzague de autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser ces travaux selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Janick Roy, directrice générale par intérim, est dûment autorisé(e) à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.5 - Programme d'aide à la voirie locale - Projets particuliers d'amélioration pour les projets d'envergure ou supramunicipaux

Information:

La municipalité a reçu une aide financière de 50 000\$, échelonnable sur 3 ans pour l'entretien des rangs A, C, de l'Église, 3 & 4.
Un montant équivalent à 40% du total est admissible la première année, puis

80% la deuxième année (moins l'aide prise la première année) puis 100% la troisième année (moins l'aide prise lors des deux premières années).

11 - LOISIRS ET CULTURE

11.1 - Rapport annuel 2021 de la bibliothèque Liratu

Information:

La municipalité a reçu le rapport financier 2021 de la bibliothèque.
Le fonctionnement de la bibliothèque représente environ 12,37\$/citoyen.

2022-07-142

11.2 - Service de garde au camp de jour

CONSIDÉRANT QUE le service de garde offert en collaboration au camp de jour ne compte que 3 enfants inscrits;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses reliées à l'offre du service de garde dépassent grandement les revenus;

CONSIDÉRANT QU'une monitrice s'est offert de s'occuper du service de garde à son compte;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite tout de même offrir le service de garde aux parents dans le besoin:

IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR ANDRÉ BOUTIN

DE considérer Madame Kimberly Dumas, animatrice en chef, comme employée de la municipalité même lorsqu'elle travaille à son compte; à condition qu'elle soit sur les lieux de travail (Saint-Louis ou Sainte-Rose);

QU'elle soit couverte par les assurances de la municipalité pour le service offert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12 - DÉVELOPPEMENT

13 - URBANISME

14 - HYGIÈNE DU MILIEU

15 - VARIA

Aucun sujet

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2022-07-143

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR ARIEL BILODEAU

QUE la séance soit levée à 19h25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Lucie Gagnon
Mairesse

Janick Roy
Directrice générale par intérim

Je, Lucie Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lucie Gagnon
Mairesse